

Les gestionnaires sacrifiés à la territorialisation de l'École !

L'actualité est brûlante pour les gestionnaires :

- Un énième changement d'appellation à venir qui, s'il flattera les egos, n'apportera aucune reconnaissance salariale en rapport avec ce nouveau titre de Secrétaire Général d'EPLÉ ;
- L'évocation d'ajout d'une mission de RH de proximité suite aux expérimentations (encore !) des académies de Rennes et Paris, comme si les gestionnaires n'étaient pas déjà submergés de tâches qui leur font largement dépasser leur temps de travail ;
- Le projet de loi 3DS, méconnaissant et méprisant les missions qui sont celles des gestionnaires, veut imposer une double tutelle, sacrifiant encore une fois le côté national de l'École à l'arbitraire et aux choix d'élus locaux ;
- La fin du régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, qui augure la fin de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, et ouvre la porte à des sanctions sans précédent pour les chefs d'établissement comme pour les gestionnaires ;

Comment ne pas faire le lien entre les missions RH transférées aux EPLE et l'autorité des collectivités sur les gestionnaires ?

Il s'agit là ni plus ni moins d'une préfiguration de la décentralisation de la gestion de l'ensemble des personnels des EPLE, y compris les enseignants, vers les collectivités. Encore une fois après la réforme du baccalauréat le caractère national de notre système éducatif est attaqué.

Les missions des personnels administratifs ne cessent de s'alourdir, leurs conditions de travail de se dégrader, et on veut leur ajouter toujours plus de travail, toujours plus de tâches...

En quoi une autorité supplémentaire n'aggraverait-elle pas les choses ? Qui plus est une autorité qui pourrait être contradictoire avec la hiérarchie existante ?

Quant à la réforme par ordonnance du régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, elle s'inscrit, de l'aveu même du gouvernement dans le programme « action publique 2022 » qui ne vise que la réduction du nombre de fonctionnaires en enrobant ce cadeau empoisonné du joli nœud de la modernisation. En fait de modernisation, c'est la possibilité d'être sanctionné plus fortement, que ce soit financièrement (jusqu'à 6 mois de salaire !!!!) ou en terme de carrière (interdiction d'exercer les fonctions, sanctions managériales, ...).

Ce dont les personnels ont besoin, ce sont des créations massives de postes, dans les EPLE comme dans les services.

Ce qu'ils méritent tous, c'est l'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice, maintenant et sans contrepartie !

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR